

Des militants de SUD éducation dans les instances paritaires

Les élections professionnelles désignent pour trois ans les représentants des personnels qui siègent face à l'administration - représentant l'Etat employeur - dans les instances départementales (CAPD) académiques (CAPA) et nationales (CAPN). Ces instances sont consultatives c'est donc toujours l'avis du recteur ou de l'IA qui est déterminant.

Les voix obtenues sur les listes nationales déterminent le nombre de décharges de service accordées à chaque syndicat. Cet élément explique l'inflation de listes d'organisations que personne ne voit jamais sur le terrain ou dans les mobilisations. Drainer des voix permettra à quelques permanents totalement déchargés de classe de préparer les élections professionnelles suivantes...

Dans les écoles du Puy de Dôme et de l'Allier, chacun est en mesure de constater que l'activité syndicale réelle est le fait de trois organisations, le Snuipp, le Se-Unsa et SUD éducation. Si chacune a ses particularités revendicatives, les interventions face à l'administration vont bien souvent dans le même sens et pour notre part nous refusons de nous lancer dans la surenchère des comptes rendus tous plus victorieux les uns que les autres envoyés par mail aux écoles. Chacun sait bien que la période n'a guère produit de conquêtes sociales et que les instances paritaires n'en sont pas le lieu.

Les résultats obtenus à ces élections déterminent également la présence de représentants dans les Comités Techniques Paritaires (CTPD, CTPA, CTPM). Là, l'administration prononce fermetures et ouvertures de postes suivant des critères de plus en plus mouvants dont l'Inspecteur d'Académie est le seul responsable. Là encore, nous défendons l'école publique et les droits des personnels, là nous affirmons nos positions quant à la politique éducative du gouvernement.

Dans les commissions paritaires, notre présence doit permettre le contrôle et la transparence quant aux règles que l'administration fixe elle-même concernant le mouvement des personnels, les déroulements de carrière, l'at-

tribution de stages et de congés de formation. La politique de casse de l'Ecole Publique et la multiplication des postes à profil rendent ce travail toujours plus difficile.

Notre travail d'élus c'est aussi celui que nous faisons chaque semaine en renseignant tous les collègues qui nous le demandent (syndiqués ou non), en suivant des dossiers de litiges entre des collègues et l'administration, en conseillant et en accompagnant des collègues face à des pressions hiérarchiques dont le nombre croît au rythme des attaques contre les conditions de travail des personnels.

L'enjeu de ces élections professionnelles n'est pas d'élire de bons techniciens de la gestion des carrières. L'enjeu est d'élire des syndicalistes militants et d'affirmer le type de syndicalisme que nous voulons soutenir et auquel nous voulons donner des représentants face à l'administration.

